

Janvier 2020



Dominique Cerutti
Président-Directeur Général,
Altran Technologies

Prix de l'offre

14 €
par action

**Le Conseil
d'administration
recommande
aux actionnaires
d'Altran
d'apporter leurs
actions à l'offre**

**Clôture de
l'offre le
22 janvier 2020**

Chère actionnaire, Cher actionnaire,

Après vous avoir écrit en octobre 2019 pour vous présenter l'offre publique d'achat amicale de Capgemini sur les actions d'Altran Technologies, je reviens vers vous maintenant que nous connaissons **le calendrier final de cette opération**.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a en effet indiqué, le 18 décembre dernier, que **l'offre se clôturera le 22 janvier prochain**. Vous avez jusqu'à cette date pour décider d'apporter ou non vos actions à l'offre et ainsi bénéficier d'une liquidité immédiate et intégrale.

La finalisation du calendrier de l'offre fait suite à l'ordonnance rendue par le Premier président de la Cour d'appel de Paris rejetant la demande d'un actionnaire minoritaire de fixer la date de clôture de l'offre à une date postérieure à l'arrêt devant statuer sur le recours à l'encontre de la décision de conformité de l'AMF. L'arrêt de la Cour d'appel sur ce recours devrait intervenir au plus tard fin mars 2020. Dans ces circonstances, Capgemini a pris des engagements vis-à-vis de l'AMF en cas de succès de l'offre que je vous encourage à consulter sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

L'offre publique amicale de Capgemini reste donc ouverte et **il vous est proposé, en ligne avec la recommandation du Conseil d'administration d'Altran Technologies**, d'y apporter vos actions pour un **prix unitaire de 14 €**. Vous contribuerez ainsi à la **création d'un leader mondial de la transformation digitale des entreprises industrielles et de technologie**.

Pour mémoire, le Conseil d'administration d'Altran Technologies a estimé que le projet d'offre est conforme aux intérêts de la société, de ses actionnaires et de ses salariés et a émis un avis favorable sur ce projet, recommandant aux actionnaires d'apporter leurs actions à l'offre. Cet avis a été rendu le 22 septembre 2019 à la lumière notamment du rapport du cabinet Finexsi, désigné en qualité d'expert indépendant, concluant au caractère équitable du prix offert de 14 € par action d'un point de vue financier pour les actionnaires d'Altran.

La documentation relative à l'offre est disponible sur les sites Internet d'Altran Technologies (www.altran.com), de Capgemini (www.capgemini.com/altran) et de l'AMF (www.amf-france.org).

Par ailleurs, nos équipes sont mobilisées pour répondre aux questions que vous vous posez, n'hésitez pas à les contacter au 0 800 07 02 04. Vous pouvez également vous référer à la section dédiée sur notre site internet www.altran.com/fr/fr/finance/informations-reglementees/offre-publique-dachat-de-capgemini/.

Je profite de cette occasion pour vous souhaiter une excellente année 2020.

Veillez agréer, chère actionnaire, cher actionnaire, l'expression de nos salutations distinguées.

Dominique Cerutti,
Président-Directeur Général, Altran Technologies

Contact :

 N°Vert +33 800 07 02 04